

Informations de base

2018/0133(NLE)

NLE - Procédures non législatives
Règlement

Perception des ressources propres provenant de la taxe sur la valeur ajoutée

Subject

2.70.02 Fiscalité et impôts indirects, TVA, accises
8.70.01 Financement du budget, ressources propres

En attente de décision finale